

***Le discours rapporté :  
fonction dans les titres de la presse algérienne***

*Mahî Amina  
Maître assistante A  
Université de sidi bel abbés  
mahî\_amina@yahoo.fr*

**Résumé**

La présente recherche, décrit et analyse le genre textuel du titre qui est considéré, ici, comme un texte autonome qui exerce diverses fonctions au sein du discours journalistique. La recherche a deux objectifs : caractériser le genre du journal de la presse algérienne et de préciser ses caractéristiques. Pour mener ce travail, nous avons choisi le quotidien national algérien, Le Quotidien d'Oran. L'analyse est basée sur les titres recueillis en une période précise (le premier semestre 2007). Cette recherche fait partie d'une analyse intertextuelle, selon notre hypothèse initiale, le discours des médias a un caractère « polyphonique ». Nous indiquons les différents modes de discours rapporté et étudions les effets qu'elles produisent dans les titres. L'étude révèle que le journal, a des moyens très différents de l'intégration d'autres voix dans les titres. Bien qu'il ne soit pas toujours aisé de fixer des limites au discours rapporté, nos analyses montrent que la parole d'autrui contribue à la construction des titres de presse, même si ce n'est pas toujours par une citation, forme canonique du DR. Lorsque des paroles et discours sont rapportés dans un titre, le « dit » d'origine peut être traité comme un fait : le journal « assimile » alors la parole de l'autre à son propre texte. Le DR peut être aussi plus ou moins détaché et montré par le journal, allant de la « citation-exercice » aux fragments de discours isolés par des guillemets dans l'énoncé. Tout en rapportant des paroles, le titre conserve ses fonctions premières qui sont celles d'identifier et de désigner le contenu de l'article.

**Mots clefs :** analyse intertextuelle, titres, discours journalistique, discours rapporté, polyphonie.

## Abstract

The present study describes and analyzes the textual genre of the title which is considered here as a standalone text that held various positions in the journalistic discourse. The research has two goals: to characterize the kind of newspaper of the Algerian press and specify its characteristics. To conduct this work, we chose the Algerian national daily, Le Quotidien d'Oran. The analysis is based on the titles collected a specified period (first half 2007). This research is part of an intertextual analysis, according to our initial hypothesis: media discourse has a "polyphonic" character. We indicate the various modes of reported speech and study the effects they produce in titles. The study reveals that the newspaper has very different ways of integrating other voice in titles. Although it is not always easy to set limits on the reported speech, our analyzes show that the word of others contributes to the construction of the press titles, though not always with a quote, the canonical form DR. When words and speeches are reported in a title, "said" of origin can be treated as a fact: the newspaper "assimilated" while the word of another to his own text. The DO can also be more or less detached and shown by the newspaper, from "citation-stressed" to isolated fragments of speeches by quotes in the statement. While relating the lyrics, the title retains its primary functions are those that identify and designate the content of the article.

**Keywords:** intertextual analysis, securities, journalistic discourse, reported speech, polyphony.

Les titres de presse attirent notre attention toute en se démarquant du reste du discours de l'information par leur syntaxe, et les formes de représentation de l'événement qu'ils mettent en valeur pour attirer l'attention du lecteur.

Le journaliste mêle à son texte de nombreux témoignages et de nombreux discours prononcés. C'est presque la raison d'être du journal que de reproduire les paroles des autres ; il

se fait « l'écho de toute les voix publique »<sup>1</sup> on peut le considérer aussi comme le fait Charaudeau que « le phénomène de la parole rapportée est l'un des grands enjeux des médias modernes. »<sup>2</sup> Dans la mesure où le rôle de porte parole de la presse s'accroît de jour en jour, obligeant les différents organes à sélectionner et à retransmettre les multiples voix.

Notre étude consiste à étudier le fonctionnement du langage dans les titres, et non le contenu des informations à l'aide d'un corpus de titres tirés du *Quotidien d'Oran* (titres sélectionnés entre janvier 2007 et Juin 2007) Il n'est pas exclu de mettre en rapport les formes avec le sens qu'elles véhiculent.

Nous avons mené une analyse énonciative concernant la façon de rapporter le discours d'autrui dans les titres, il nous a paru intéressant d'analyser dans quelle mesure, sous quelle forme les titres de presse nous renvoient à la parole des autres.

L'hypothèse de l'étude est que la voix des autres et celles du journal ne constituent pas deux discours nettement dissociable, c'est plutôt à travers les voix des autres que le journal construit sa propre voix, et c'est en transmettant les discours d'autres énonciateurs de telle ou de telle manière que la voix de chaque quotidien se fait différente et cela se voit le plus au niveau des titres dans la mesure où ils constituent le point essentiel relevant l'intérieur et l'extérieur du journal. On peut appuyer cette hypothèse par le fait que le titre est souvent rédigé par le secrétaire de rédaction, et non l'auteur de l'article, ce qui fait un lieu propice à la multiplication des voix. Pour cette approche nous nous sommes inspiré des travaux de Patrick Charaudeau qui pour lui « L'énonciation peut être définie comme un phénomène complexe qui rend compte de la

---

<sup>1</sup> Mouillaud – Tetu 1989 le journal quotidien Lyon page 9 presses universitaire de Lyon.

<sup>2</sup> Charaudeau .P. « le discours d'information médiatique la construction du miroir social » paris 1997.milban. p 184

*façon dont le sujet parlant s'approprie la langue pour l'organiser en discours et dans ce processus d'appropriation, le sujet parlant est amené à se situer par rapport à son interlocuteur, par rapport au monde qui l'entoure et par rapport à ce qu'il dit»<sup>3</sup>.*

Dans notre cas qui est le discours rapporté nous avons essayé d'ajouter à la définition de Charaudeau que le sujet parlant peut se situer également par rapport à ce qu'un autre sujet parlant a déjà dit, le discours déjà énoncé avec la nouvelle énonciation (discours rapporté) .d'où la polyphonie.

Cette analyse a été centrée sur trois points :

La façon dont le journal détache ou intègre les paroles des autres dans ses titres.

Le degré de fidélité et de distance avec lequel il reprend les énoncés du discours d'origine ainsi que la manière de l'énonciation d'origine est transmise.

#### **Manière de rapporter**

Dans le livre de P. Charaudeau intitulé *grammaire du sens et de l'expression* p. 624, l'auteur discerne quatre « façons de rapporter » un discours. Nous nous sommes inspirés de cette classification pour notre étude, car elle permet de rendre compte d'une grande partie de notre corpus :

#### **Discours cité (DC)**

Selon Charaudeau, le discours d'origine dans le cas du DC est retransmis de manière identique à sa forme première, tel qu'il a été énoncé, de manière autonome par rapport au dire énonciatif qui rapporte, ce cas correspond à ce que la grammaire traditionnelle appelle le "style direct", qui peut être présenté avec deux points suivis du discours d'origine encadré par des guillemets

Nous avons classé sous la rubrique de discours cité (DC) tous les titres relevant du discours direct avec ou sans

<sup>3</sup> Charaudeau P « *grammaire du sens et de l'expression* » paris hachette éducation P.572

éléments introductifs. En effet, sous cette première catégorie peuvent figurer des titres de configurations différentes :

- (1) le président de la ligue nationale de football « je suspendrais le championnat si... » (30 janvier 2007)
- (2) les ex-clients de Khalifa « Abdelmoumène un escroc institutionnel » (05 février 2007)
- (3) connaître la langue française pour obtenir un visa » (04 avril 2007)
- (4) Boufahya à Aïn Defla « le changement ne viendra que de vous... » (02 mai 2007)
- (5) « c'est pour quand le changement ? » (19 mai 2007)

Pour illustrer davantage le phénomène de la citation dans nos titres, nous prendrons les titres se rapportant au procès Khalifa. Il s'agit là d'un événement majeur de la période, nous l'avons signalé dans la présentation du corpus. Durant cette affaire, les gens concernés apportent des précisions sur le passé d'Abdelmoumène. Ces questions ayant bouleversé la classe économique et l'Algérie toute entière. Les algériens et surtout les victimes de la banque Khalifa ont manifesté leurs désarrois. Il est intéressant d'observer comment le journal a repris leurs propos :

- (6) le procès Khalifa, les Algériens et le reste « faut-il juger le système ? » 31 janvier 2007
- (7) procès Khalifa : où sont passés les 609.000 euros ? 04 février 2007
- (8) Argent des caisses et des offices : qui a ordonné d'aller chez Khalifa ? 28 janvier 2007
- (9) les ex-clients de Khalifa « Abdelmoumène, un escroc institutionnel » 05 février 2007

Concernant ce type de titres cités, il faut mentionner le degré de fidélité aux propos d'origine. Dans tous les cas de véritables DC nous avons vérifié l'article pour voir si les paroles rapportées sont fidèles au DC. Malgré quelques modifications, nous avons remarqué que le degré de fidélité est presque total. C'est ce que le lecteur attend de son journal pour le taxer de sérieux.

### 3 Discours intégré (Di)

Le discours d'origine est rapporté dans une construction qui l'intègre partiellement au dire de celui qui rapporte, ce qui entraîne la transformation de l'énoncé. Du point de vue syntaxique, les paroles rapportées sont intégrées à l'énoncé du locuteur (rapporteur) dans la mesure où les guillemets ont disparu, mais encore on peut dissocier les deux discours l'un de l'autre.

On le rapprochera du discours indirect (DI) de la terminologie classique

#### Discours narrativisé (DN)

Dans certain titres, les verbes ne sont pas locutoires bien que l'énoncé consiste en partie en un rapport de parole : ce sont les cas où le journal reprend le verbe utilisé par le locuteur d'origine, ou même qualifie l'acte de parole du locuteur d'origine.

Nous pensons alors qu'il y a une sorte d'effacement du verbe locutoire, illustrons nos propos avec cet exemple :

(10) L'opex du gaz mérite examen

Bouteflika confirme les divergences avec Madrid sur la question du Sahara. (14 mars 2007)

On pourrait envisager l'énoncé sous-jacent suivant : *Le président Bouteflika dit qu'il confirme les divergences avec Madrid sur la question du Sahara*. Le verbe *confirmer* de cet énoncé dénoterait, d'après Charaudeau, dans ce cas un « acte élocutif ». Après avoir pris connaissance de l'article, le lecteur comprend que le verbe *confirmer* est utilisé par le journal pour qualifier les propos du président devant les questions des journalistes. C'est seulement après la lecture de l'article qu'il est entendu que ce n'est pas Le président Bouteflika lui-même qui a utilisé ce terme, mais le journal pour condenser l'information. D'un point de vue formel, il devient délicat dans de tels cas de dresser la frontière entre ce qui appartient encore au discours rapporté et ce qui n'est qu'un

commentaire ; surtout si l'on veut s'en tenir au titre et à sa manière de communiquer la nouvelle.

### **Discours évoqué (Dé)**

Le discours évoqué (Dé) est la quatrième « façon de rapporter » dans la typologie de P. Charaudeau. Il s'agit d'une catégorie dont les critères formels sont les mêmes qu'en DC.

Il est impossible de différencier un véritable discours évoqué d'autres cas où les guillemets signifient non pas qu'il y a eu une autre énonciation mais plutôt qu'on a affaire à un autre registre ou à un autre niveau de langue en voici un exemple :

(11) les effets néfastes de la "Kivikivité" 21 juin 2007

Le terme kivikivité peut renvoyer à un autre locuteur parlant, mais il peut s'agir aussi du fait que ce terme est utilisé dans un registre familier, nous remarquons donc que les éléments entre guillemets ne peuvent pas toujours être classés parmi les DR, car il n'y a pas deux sources d'énonciation différentes.

## **2 Interprétation polyphonique**

Dans un titre dit à interprétation polyphonique, c'est le rapport entre le journal (l'énonciateur : celui qui produit l'énoncé), et le lecteur (celui qui le prend en charge). Le lecteur reconstruit le sens d'après les données informatives du titre, mais d'après ses habitudes de lecture concernant les pratiques journalistiques.

La différence entre le discours rapporté et la polyphonie est claire dans la plupart des cas, le problème de leur différenciation surgit lorsqu'il s'agit de classer les titres. Lorsqu'il y a ambiguïté, on a bien sûr la possibilité de vérifier si les paroles rapportées figurent dans le corps de l'article. Mais il existe aussi dans le titre des indices qui aident le lecteur à une interprétation polyphonique : l'un d'entre eux est le conditionnel journalistique qui permet au journaliste d'être l'annonceur de la nouvelle, sans pour autant en assumer la

vérité ou la non-vérité, ceci étant le rôle de la source de l'information. Dans ce cas le journaliste fait part d'une information dont il affiche le caractère non confirmé (utilisation du conditionnel). Ainsi en est-il dans l'exemple suivant :

(12) la bonne gouvernance serait le nom de l'après démocratie 22 février 2007

Dans ce dernier exemple, la lecture polyphonique est imposée par la présence du conditionnel, le journal devient irresponsable entre l'information qui présente et lui.

Il y a des cas où le journal annonce une nouvelle par un titre dont il ne peut être responsable du point de vue du contenu et le sens, le journal se fait uniquement médiateur entre une voix non identifiée et ses lecteurs.

(13) les marocains viendront chercher le visa américain à Alger (08 mai 2007)

(14) les marocains viendront chercher le visa américain à Alger (08 mai 2007)

Concernant ce titre, le lecteur supposera que ce n'est pas le journaliste qui a fait cette prévision, mais des autorités dont l'identité ne figure pas dans le titre. Même si aucune marque (autre que le futur) n'impose la lecture polyphonique. Le lecteur sait que le journal annonce les prévisions, donc d'une tierce personne ; c'est dans ces cas que la voix du journal et celles des autres ne font qu'une : en faisant parler les autres, le journal s'exprime lui-même. Le titre(14) illustre donc le fait que dans un même énoncé, plusieurs voix s'entremêlent, celles des consuls qui décident le visa, et celle du journaliste énonçant cette information.

En guise de conclusion nous pouvons dire que pour les titres comportant un conditionnel il y a un effet de distance et de réserve vis-à-vis de la nouvelle annoncés. Avec le conditionnel journalistique en particulier, le journal manifeste au lecteur son manque de certitude concernant la réalisation ou non d'un événement mais il émet aussi des réserves vis-à-vis de ses sources.



Avec le futur, le journal n'émet aucune réserve quant à la réalisation de l'événement annoncé. Il fait pleinement confiance à ses sources, il s'agit donc d'un effet d'annonce et de vérité puisque la nouvelle est portée à la connaissance du lecteur sous forme d'un énoncé assertif sans la moindre trace de doute.

L'examen des titres a montré que le DN est le plus utilisé dans la majeure partie des cas, de présenter l'actualité sous forme d'une phrase complète répondant aux questions fondamentales auxquelles un titre informatif doit répondre, qui ? (Actants) et quoi ? (Procès). Notre journal rapporte l'événement de l'actualité. Dans le titre, la nouvelle rapportée renvoie plus à un fait qu'à un discours ainsi les propos sont le plus souvent présentés comme un fait.

### Bibliographie :

Ouvrages examinés

Albert, P. *In presse*. Paris: P.U.F. Coll. Que sais-je ? 1991

Aubier, J. *les formes du discours rapporté-Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés*. DRLAV 17, p.1-87. 1978

Benzelkha A. *presse Algérienne*. Da El Ghaib, 2005

Banfield, A. *phrases sans parole : théorie du récit et du style indirect libre*. Paris : seuil 1995

Benveniste E. *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris, 1974.

Blanchet A. *Dire et faire dire. L'entretien*. Armand Colin, Paris, 1991, 2003.

Bourdieu P. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Fayard, Paris, 1982.

Charaudeau P. *Grammaire du sens et de l'exposition*. Hachette, Paris, 1992.

Charaudeau P. *la voix cachée du tiers des non-dits du discours*, L'Harmattan, 2004

Charaudeau P. *le discours de l'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan 1997

Ducrot O. *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 1984.

- Ducrot O, *les mots du discours*. Paris. Mûrait 1980
- Frandon, P. *Éléments pour une théorie du paratexte journalistique* Hachette, Paris, 1990
- Furet, C. *Le titre de presse pour donner envie de lire*. Paris : Les éditions du CFP : 1995
- Furet, C. *Le titre* presses universitaires de France, 2006
- Gaillard, P. *Technique du journalisme*. Paris. P.U.F. Coll. Que sais-je ? 1992.
- Grevisse M. *Le bon usage. Grammaire Française*. Duculot. Paris, 1986,1988.
- Gross, M. *Grammaire transformationnelle du Français : Syntaxe du nom*. Edit. Cantinière. 1986
- Gruenais, M. *titres de presse et langage du pouvoir Langage et société* 31, 1983
- Hoek L.H. *la marque du titre : dispositifs semiotique d'une pratique textuelle*. La Haye.1981
- Jakobson R., *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris, 1963.
- Maingueneau, D. *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspective*. Paris : Hachette. 1976
- Maingueneau, D. *approche de l'énonciation en linguistique française. Embroyeur*, « Temps », *Discours rapporté*. Paris Hachette : 1981
- Moirand, S. *le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite. Langue française* 28, p, 60-78. 1975
- Mouricmand, J. *l'écriture journalistique*. Paris : P.U.F. Coll. Que sais-je ? 1997
- Neveu, F. *Études sur l'apposition. Aspects du détachement nominal et adjectival en français contemporain. dans un corpus de textes de J-P Sartre*. Paris : Honoré champion Editeur. 1998
- Neveu, F. *Lexique des notions linguistiques*. Thomasse, Nathan, Paris, 2000.
- Corpus Le Quotidien d'Oran 2007